

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - FOURCHAMBAULT (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21580117600011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE NEVERS MUNICIPALE

M. 14

Budget supplémentaire (3)
Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE FOURCHAMBAULT (4)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	32
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
A4 - Etat des provisions	42
A5 - Etalement des provisions	43
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	50

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 58117	FOURCHAMBAULT MAIRIE DE FOURCHAMBAULT	BS 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4287
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	26
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Nevers Agglomération	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 404 113	4 156 818	4287	926

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	-4,49	821
2	Produit des impositions directes/population	0,00	402
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	-9,80	1020
4	Dépenses d'équipement brut/population	192,57	308
5	Encours de dette/population	505,14	816
6	DGF/population	0,00	213
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	51
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	-1965,55 %	30
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	-5156,08 %	80

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	109 237,00	-42 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 571 603,87

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	109 237,00	529 603,87
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	129 325,00	477 135,66

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	696 204,00	482 300,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 133 906,66	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	959 435,66	959 435,66
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 068 672,66	1 489 039,53
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 150 780,00	0,00	-55 000,00	-55 000,00	1 095 780,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 169 500,00	0,00	0,00	0,00	2 169 500,00
014	Atténuations de produits	46 551,00	0,00	0,00	0,00	46 551,00
65	Autres charges de gestion courante	816 629,24	0,00	35 734,00	35 734,00	852 363,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 183 460,24	0,00	-19 266,00	-19 266,00	4 164 194,24
66	Charges financières	43 027,27	0,00	0,00	0,00	43 027,27
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 261 487,51	0,00	-19 266,00	-19 266,00	4 242 221,51
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		128 503,00	128 503,00	128 503,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	299 974,00		0,00	0,00	299 974,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		299 974,00		128 503,00	128 503,00	428 477,00
TOTAL		4 561 461,51	0,00	109 237,00	109 237,00	4 670 698,51

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 670 698,51
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	57 000,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	194 920,00	0,00	-28 000,00	-28 000,00	166 920,00
73	Impôts et taxes	3 275 400,00	0,00	-8 000,00	-8 000,00	3 267 400,00
74	Dotations et participations	952 042,00	0,00	0,00	0,00	952 042,00
75	Autres produits de gestion courante	30 303,00	0,00	-6 000,00	-6 000,00	24 303,00
Total des recettes de gestion courante		4 509 665,00	0,00	-42 000,00	-42 000,00	4 467 665,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 200,00	0,00	0,00	0,00	20 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 529 865,00	0,00	-42 000,00	-42 000,00	4 487 865,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	48 000,00		0,00	0,00	48 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		48 000,00		0,00	0,00	48 000,00
TOTAL		4 577 865,00	0,00	-42 000,00	-42 000,00	4 535 865,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	571 603,87
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 107 468,87
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	380 477,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 140,00	44 320,00	5 040,00	5 040,00	78 500,00
204	Subventions d'équipement versées	116 900,00	0,00	0,00	0,00	116 900,00
21	Immobilisations corporelles	539 400,00	651 884,00	124 285,00	124 285,00	1 315 569,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	170 000,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	855 440,00	696 204,00	129 325,00	129 325,00	1 680 969,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	204 886,00	0,00	0,00	0,00	204 886,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	204 886,00	0,00	0,00	0,00	204 886,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 060 326,00	696 204,00	129 325,00	129 325,00	1 885 855,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	48 000,00		0,00	0,00	48 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	48 000,00		0,00	0,00	48 000,00
	TOTAL	1 108 326,00	696 204,00	129 325,00	129 325,00	1 933 855,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	133 906,66
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 067 761,66
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	119 428,00	482 300,00	37 540,00	37 540,00	639 268,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	485 572,00	0,00	-572,00	-572,00	485 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	605 000,00	482 300,00	36 968,00	36 968,00	1 124 268,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	203 352,00	0,00	-36 146,00	-36 146,00	167 206,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	347 810,66	347 810,66	347 810,66
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	203 352,00	0,00	311 664,66	311 664,66	515 016,66
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	808 352,00	482 300,00	348 632,66	348 632,66	1 639 284,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		128 503,00	128 503,00	128 503,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	299 974,00		0,00	0,00	299 974,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		299 974,00		128 503,00	128 503,00	428 477,00
TOTAL		1 108 326,00	482 300,00	477 135,66	477 135,66	2 067 761,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 067 761,66
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

380 477,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-55 000,00		-55 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 734,00		35 734,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		128 503,00	128 503,00
Dépenses de fonctionnement – Total		-19 266,00	128 503,00	109 237,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	109 237,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	49 360,00	0,00	49 360,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	776 169,00	0,00	776 169,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		825 529,00	0,00	825 529,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	133 906,66
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	959 435,66
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	-28 000,00		-28 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-8 000,00		-8 000,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	-6 000,00	0,00	-6 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-42 000,00	0,00	-42 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	571 603,87
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	529 603,87
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-36 146,00	0,00	-36 146,00
13	Subventions d'investissement	519 840,00	0,00	519 840,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-572,00	0,00	-572,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		128 503,00	128 503,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		483 122,00	128 503,00	611 625,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	347 810,66
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	959 435,66
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 150 780,00	-55 000,00	-55 000,00
60611	Eau et assainissement	26 300,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	95 350,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	63 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	150,00	0,00	0,00
60622	Carburants	32 100,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	120 270,00	-20 000,00	-20 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	950,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	14 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 400,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	9 350,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	12 150,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	12 200,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	15 550,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	38 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	29 150,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	71 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	104 050,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	57 850,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	19 500,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 845,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	15 250,00	0,00	0,00
6228	Divers	410,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	76 400,00	-25 000,00	-25 000,00
6233	Foires et expositions	5 600,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 300,00	0,00	0,00
6237	Publications	7 450,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 500,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	2 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	24 500,00	-10 000,00	-10 000,00
6256	Missions	4 410,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	32 155,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	780,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 000,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	28 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	23 750,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	10 500,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	220,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	90,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 169 500,00	0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	1 400,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	10 635,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 765,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	27 851,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 155 355,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	11 800,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	139 050,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	158 000,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	640,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	225 900,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	374 050,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 800,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	38 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 840,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	414,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	46 551,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	1 000,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	45 551,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	816 629,24	35 734,00	35 734,00
6531	Indemnités	85 500,00	4 000,00	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 750,00	1 000,00	1 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 600,00	1 000,00	1 000,00
6535	Formation	3 500,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	700,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	55,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 250,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 250,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	192 060,24	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	71 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	1 000,00	29 734,00	29 734,00
6558	Autres contributions obligatoires	16 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	330 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	100 964,00	0,00	0,00
65888	Autres	3 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 183 460,24	-19 266,00	-19 266,00
66	Charges financières (b)	43 027,27	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 027,27	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	20 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	20 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 261 487,51	-19 266,00	-19 266,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	128 503,00	128 503,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	299 974,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	299 974,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		299 974,00	128 503,00	128 503,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		299 974,00	128 503,00	128 503,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 561 461,51	109 237,00	109 237,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	109 237,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	57 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	57 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	194 920,00	-28 000,00	-28 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	100,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	16 420,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	75 500,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	81 000,00	-25 000,00	-25 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	3 400,00	-3 000,00	-3 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	8 300,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 275 400,00	-8 000,00	-8 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 030 500,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	923 000,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	145 000,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	80 900,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	28 000,00	-8 000,00	-8 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	66 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	952 042,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	664 906,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	56 174,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	27 487,00	0,00	0,00
744	FCTVA	8 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	7 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	4 500,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	12 500,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	17 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	3 000,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	870,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 600,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	138 000,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	8 505,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 303,00	-6 000,00	-6 000,00
752	Revenus des immeubles	30 300,00	-6 000,00	-6 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 509 665,00	-42 000,00	-42 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 200,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	200,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 529 865,00	-42 000,00	-42 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	48 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	48 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		48 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 577 865,00	-42 000,00	-42 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	571 603,87
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	529 603,87
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	29 140,00	5 040,00	5 040,00
2031	Frais d'études	24 140,00	5 040,00	5 040,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	116 900,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	116 900,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	539 400,00	124 285,00	124 285,00
2115	Terrains bâtis	0,00	40 000,00	40 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 300,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	15 600,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	27 700,00	2 000,00	2 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	241 600,00	7 200,00	7 200,00
2151	Réseaux de voirie	155 000,00	58 050,00	58 050,00
2152	Installations de voirie	0,00	2 160,00	2 160,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	6 500,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	62 900,00	9 155,00	9 155,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	1 000,00	1 000,00
2182	Matériel de transport	12 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 800,00	320,00	320,00
2184	Mobilier	6 000,00	4 400,00	4 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	170 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	170 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		855 440,00	129 325,00	129 325,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	204 886,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	204 886,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		204 886,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 060 326,00	129 325,00	129 325,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	48 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	48 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	11 500,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	36 500,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		48 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 108 326,00	129 325,00	129 325,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	696 204,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	133 906,66
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	959 435,66
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	119 428,00	37 540,00	37 540,00
1312	Subv. transf. Régions	100 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	21 000,00	21 000,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	19 428,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	16 540,00	16 540,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	485 572,00	-572,00	-572,00
1641	Emprunts en euros	485 572,00	-572,00	-572,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		605 000,00	36 968,00	36 968,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	203 352,00	311 664,66	311 664,66
10222	FCTVA	188 352,00	-40 346,00	-40 346,00
10223	TLE	15 000,00	4 200,00	4 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	347 810,66	347 810,66
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		203 352,00	311 664,66	311 664,66
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		808 352,00	348 632,66	348 632,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	128 503,00	128 503,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	299 974,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	17 676,83	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	18 700,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	14 142,15	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 225,93	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	15 470,07	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 517,16	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	5 662,18	0,00	0,00
281316	Equipements de cimetière	2 312,38	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	7 502,18	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	12 174,46	0,00	0,00
28138	Autres constructions	9 443,42	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	69 476,40	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 992,03	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 715,21	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	5 547,59	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	4 230,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	38 861,43	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	209,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	487,61	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	31 778,65	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 935,08	0,00	0,00
28184	Mobilier	12 914,24	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		299 974,00	128 503,00	128 503,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		299 974,00	128 503,00	128 503,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 108 326,00	477 135,66	477 135,66

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	482 300,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	959 435,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : MARCHE COUVERT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 7 100,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 100,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 29 (1)
LIBELLE : ESPACE MARIE CURIE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 17 006,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	17 006,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	17 006,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	17 006,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : MAISON DU PEUPLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 197 535,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	16 485,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	16 485,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	181 050,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	176 050,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 162 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	162 000,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	100 000,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	37 870,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	24 130,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 535,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 42 (1)
LIBELLE : ROMAIN ROLLAND

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 55 (1)
LIBELLE : VOIRIE/MARChé BON DE COMMANDE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56 (1)
LIBELLE : PLACE EGLISE ST LOUIS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 14 950,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	14 950,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	14 950,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	14 950,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 58 (1)
LIBELLE : RUE DU 4 SEPTEMBRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 58 885,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 185,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	5 185,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	53 700,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	53 700,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 132 360,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	132 360,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	52 360,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	80 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	73 475,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 62 (1)
LIBELLE : VOIE MACHECOURT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 179 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-179 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 68 (1)
LIBELLE : Cabinet médical Gambetta

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 79 200,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 45 717,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	45 717,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	11 510,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	34 207,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-33 483,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	204 886	519 975	0	25 180	4 920	4 300	0	0	0	430 390	0	1 189 651
- Equipements municipaux (2)		403 075	0	25 180	4 920	4 300	0	0	0	430 390	0	867 865
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		116 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 900
- Opérations financières	204 886											204 886
Dépenses d'ordre	30 400											48 000
Total dépenses de l'exercice	235 286	519 975	0	36 680	4 920	4 300	0	0	0	436 490	0	1 237 651
RAR N-1 et reports	0	400 212	0	0	0	0	79 200	0	0	343 599	7 100	830 111
Total cumulé dépenses d'investissement	235 286	920 187	0	36 680	4 920	4 300	79 200	0	0	780 089	7 100	2 067 762

RECETTES

Total recettes de l'exercice	931 319	637 602	0	0	0	0	0	0	0	16 540	0	1 585 462
RAR N-1 et reports	0	284 951	0	0	0	0	45 717	4 322	0	147 310	0	482 300
Total cumulé recettes d'investissement	931 319	922 553	0	0	0	0	45 717	4 322	0	163 850	0	2 067 762

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	471 504	2 331 172	88 236	614 947	144 270	110 315	3 200	330	0	906 724	0	4 670 699
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	471 504	2 331 172	88 236	614 947	144 270	110 315	3 200	330	0	906 724	0	4 670 699

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	4 357 645	220	82 500	16 200	33 000	0	0	0	46 300	0	4 535 865
RAR N-1 et reports	0	571 604	0	0	0	0	0	0	0	0	0	571 604
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	4 929 249	220	82 500	16 200	33 000	0	0	0	46 300	0	5 107 469

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		235 286	786 280	0	36 680	4 920	4 300	79 200	0	0	780 089	7 100	1 933 855
Dépenses réelles		204 886	786 280	0	25 180	4 920	4 300	79 200	0	0	773 989	7 100	1 885 855
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	204 886	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	204 886
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	37 435	0	0	0	0	4 200	0	0	36 865	0	78 500
204	Subventions d'équipement versées	0	116 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 900
21	Immobilisations corporelles	0	631 945	0	25 180	4 920	4 300	75 000	0	0	567 124	7 100	1 315 569
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 000	0	170 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		30 400	0	0	11 500	0	0	0	0	0	6 100	0	48 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	30 400	0	0	11 500	0	0	0	0	0	6 100	0	48 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		931 319	922 553	0	0	0	0	45 717	4 322	0	163 850	0	2 067 762
Recettes réelles		515 017	910 379	0	0	0	0	45 717	4 322	0	163 850	0	1 639 285
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	515 017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	515 017
13	Subventions d'investissement	0	425 379	0	0	0	0	45 717	4 322	0	163 850	0	639 268

FOURCHAMBAULT - MAIRIE DE FOURCHAMBAULT - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	485 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	485 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		416 303	12 174	0	0	0	0	0	0	0	0	0	428 477
021	Virement de la sect° de fonctionnement	128 503	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128 503
040	Opérat° ordre transfert entre sections	287 800	12 174	0	0	0	0	0	0	0	0	0	299 974
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		471 504	2 331 172	88 236	614 947	144 270	110 315	3 200	330	0	906 724	0	4 670 699
Dépenses réelles		43 027	2 331 172	88 236	614 947	144 270	110 315	3 200	330	0	906 724	0	4 242 222
011	Charges à caractère général	0	425 400	8 150	233 155	50 700	110 315	3 200	330	0	264 530	0	1 095 780
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 081 010	80 086	360 640	93 570	0	0	0	0	554 194	0	2 169 500
014	Atténuations de produits	0	46 551	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 551
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	743 211	0	21 152	0	0	0	0	0	88 000	0	852 363
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	43 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 027
67	Charges exceptionnelles	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
Dépenses d'ordre		428 477	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	428 477
023	Virement à la section d'investissement	128 503	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128 503
042	Opérat° ordre transfert entre sections	299 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	299 974
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FOURCHAMBAULT - MAIRIE DE FOURCHAMBAULT - BS - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	4 357 645	220	82 500	16 200	33 000	0	0	0	46 300	0	4 535 865
Recettes réelles		0	4 327 245	220	71 000	16 200	33 000	0	0	0	40 200	0	4 487 865
013	Atténuations de charges	0	57 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	45 300	220	56 000	16 200	33 000	0	0	0	16 200	0	166 920
73	Impôts et taxes	0	3 247 400	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	3 267 400
74	Dotations et participations	0	948 042	0	0	0	0	0	0	0	4 000	0	952 042
75	Autres produits de gestion courante	0	24 303	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 303
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	5 200	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	20 200
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>30 400</i>	<i>0</i>	<i>11 500</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>6 100</i>	<i>0</i>	<i>48 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>30 400</i>	<i>0</i>	<i>11 500</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>6 100</i>	<i>0</i>	<i>48 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 265 478,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 265 478,00									
00001200142	CREDIT AGRICOLE	06/06/2019	19/06/2019	19/06/2019	700 000,00	F		1,030	0,000		S	C		A-1
0235381	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/12/2004	15/01/2005	01/05/2005	260 000,00	V		2,240	0,000		T	P		A-1
07070887	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE	30/09/2006	30/06/2006	30/09/2006	330 000,00	F		3,580	0,000		T	P		A-1
3490455/3250140	CAISSE D'EPARGNE	24/05/2007	01/01/2008	15/01/2008	600 000,00	F		4,150	0,000		A	P		A-1
9492313	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2014	25/01/2015	30/01/2016	1 375 478,00	V		1,780	0,000		A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

FOURCHAMBAULT - MAIRIE DE FOURCHAMBAULT - BS - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 265 478,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 165 554,19					204 885,41	43 027,27	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 165 554,19					204 885,41	43 027,27	0,00	0,00
00001200142		0,00	A-1	700 000,00	14,00	F		0,000	46 666,66	7 690,66	0,00	0,00
0235381		0,00	A-1	5 100,12	0,00	V		0,000	5 100,12	0,00	0,00	0,00
07070887		0,00	A-1	131 476,29	6,00	F		0,000	19 053,83	2 673,81	0,00	0,00
3490455/3250140		0,00	A-1	380 041,86	12,00	F		0,000	22 642,14	15 771,74	0,00	0,00
9492313		0,00	A-1	948 935,92	7,00	V		0,000	111 422,66	16 891,06	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

FOURCHAMBAULT - MAIRIE DE FOURCHAMBAULT - BS - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 165 554,19					204 885,41	43 027,27	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 165 554,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Missions d'études	5	
L	logiciels	2	24/05/2007
L	agencement et aménagement de bâtiments, installation électrique et téléphonique	20	24/05/2007
L	bâtiments légers, abri	10	24/05/2007
L	autres agencements, aménagement de terrain	30	24/05/2007
L	plantations	20	24/05/2007
L	installation voirie	30	24/05/2007
L	équipements sportifs	15	24/05/2007
L	équipements cuisine	10	24/05/2007
L	équipement garages et ateliers	10	24/05/2007
L	installations, appareils de chauffage	20	24/05/2007
L	coffre fort	30	24/05/2007
L	matériel classique	10	24/05/2007
L	matériel informatique	5	24/05/2007
L	matériel de bureau électrique et électronique	10	24/05/2007
L	meublier	15	24/05/2007
L	camions et véhicules industriels	8	24/05/2007
L	voiture	10	24/05/2007

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	opération Intermarché	0,00	0	59 380,00	59 380,00	-118 760,00
	OPAH Fonderie	0,00	0	40 000,00	20 000,00	-60 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					17 638 034,00	12 790 683,50										331 926,60	565 768,60	
Adef résidence	2012	P	CONSTRUCTION EHPAD LES VERDIAUX	CREDIT FONCIER DE FRANCE	9 200 000,00	7 313 897,64	21,00	A	V		0,000	V		0,000	A-1		174 070,76	256 828,19
Nièvre Habitat	2009	P	CONSTRUCTION LOGTS LA GARENNE	CAISSE DES DEPOTS	101 123,00	86 787,66	39,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		1 301,81	1 599,25
Nièvre Habitat	2006	P	logemets sociaux rue du 4 septembre	CAISSE DES DEPOTS	108 975,00	73 883,33	21,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		2 291,54	2 501,40
Nièvre Habitat	2008	P	COMPACTAGE PRET N° 0221274/0221399	CAISSE DES DEPOTS	1 181 035,62	764 347,01	11,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		15 745,55	56 797,38
Nièvre Habitat	2008	P	AMENAGT RES. MARIEN DUCHEMIN	CAISSE DES DEPOTS	91 515,00	78 434,89	38,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		1 451,05	1 389,89
Nièvre Habitat	2008	P	residence marien duchemin	CAISSE DES DEPOTS	677 530,00	541 975,85	28,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		10 026,55	14 289,99
Nièvre Habitat	2008	P	REAMENAGEMENT CONTRAT 1028720	CAISSE DES DEPOTS	678 231,16	487 887,76	19,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		15 953,17	18 562,05
Nièvre Habitat	2008	P	CPMPACTAGE PRETS941851/941853/1031113	CAISSE DES DEPOTS	130 105,74	90 549,50	19,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		2 625,94	4 255,30
Nièvre Habitat	2008	P	COMPACTAGE DIVERS CONTRATS	CAISSE DES DEPOTS	2 409 713,13	1 450 464,14	11,00	S	F		0,000	F		0,000	A-1		56 102,51	98 782,61
Nièvre Habitat	2008	P	COMPACTAGE DIVERS CONTRATS	CAISSE DES DEPOTS	1 060 397,95	663 364,68	11,00	S	F		0,000	F		0,000	A-1		24 821,93	43 705,05
Nièvre habitat	1986	P	LOGEM.RUE 4 SEPTembr	CAISSE DES DEPOTS	36 892,66	4 681,29	3,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		118,38	1 549,34
Nièvre habitat	1987	P	ACQUIS.IMMEUBLE	CAISSE DES DEPOTS	166 752,55	43 977,71	4,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		1 391,27	8 227,44
Nièvre habitat	1987	P	AMELIOR.LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS	157 201,62	41 458,82	4,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		1 311,59	7 756,19

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Nièvre habitat	2002	P	IMMEUBLE 14 RUE GAMBETTA	CILGERE CENTRE EST	15 245,00	6 151,40	8,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		92,27	643,51
Nièvre habitat	2008	P	REAMENAGEMENT CONTRAT N° 0858359	CAISSE DES DEPOTS	356 001,51	138 627,89	12,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		4 062,39	20 681,62
Nièvre habitat	2008	P	REAMENAGEMENT CONTRAT N° 0851580	CAISSE DES DEPOTS	115 325,22	47 218,46	11,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		1 504,43	6 511,29
Nièvre habitat	2008	P	REAMENAGEMENT CONTRAT 1028721	CAISSE DES DEPOTS	117 112,63	101 072,61	34,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		3 235,77	1 650,15
Nièvre habitat	2008	P	REAMENAGEMENT CONTRAT N° 1031115	CAISSE DES DEPOTS	61 562,21	53 023,64	34,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		1 697,51	865,68
Nièvre habitat	2009	P	17 LOGEMENT LA GARENNE	CAISSE DES DEPOTS	259 037,00	208 880,91	29,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		3 133,21	5 564,42
Nièvre habitat	2009	P	LOGEMENTS LA GARENNE	CAISSE DES DEPOTS	518 891,00	424 169,55	29,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		7 847,14	10 703,62
Nièvre habitat	2009	P	CONSTRUCTION LOGEMENTS LA GARENNE	CAISSE DES DEPOTS	195 386,00	169 828,76	39,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		3 141,83	2 904,23
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 327 908,50	2 240 447,94											21 966,84	56 815,60
NIEVRE HABITAT	2018	P	Projet de renouvellement urbain	CDC - FNC	405 000,00	389 751,00	23,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		1 948,76	15 325,24
NIEVRE HABITAT	2018	P	Projet de renouvellement urbain	CDC - FNC	255 000,00	245 398,78	23,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		1 226,99	9 649,23
Nièvre Habitat	2018	P	Projet de renouvellement urbain	CDC - FNC	950 525,50	914 125,47	37,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		12 340,69	18 569,39
Nièvre habitat	2018	P	Projet de renouvellement urbain	CAISSE DES DEPOTS	334 630,00	319 584,48	37,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		1 757,71	7 584,88
Nièvre habitat	2018	P	Projet de renouvellement urbain	CAISSE DES DEPOTS	41 935,00	40 469,08	47,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		222,58	739,01
Nièvre habitat	2018	P	Projet de renouvellement urbain	CAISSE DES DEPOTS	340 818,00	331 119,13	47,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1		4 470,11	4 947,85
TOTAL GENERAL					19 965 942,50	15 031 131,44											353 893,44	622 584,20

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	12,80	0,00	12,80
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		31,00	0,00	31,00	30,80	0,00	30,80
Adjoint technique	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	10,00	0,00	10,00	9,80	0,00	9,80
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spécialisé principal 1ère classe écoles maternelles	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spécialisé principal 2ème classe écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

FOURCHAMBAULT - MAIRIE DE FOURCHAMBAULT - BS - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Gardien-brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		54,00	0,00	54,00	53,60	0,00	53,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Brizard Estelle	
Casanave Olivier	
Champonnier Annie	
Chevalier Catherine	
Corbeau René	
Dugenne Lysianne	
Fontan Gérald	
Hainaut Lysiane	
Herteloup Alain	
Jacquet Gilles	
Jollin Michel	
Lacorne Isabelle	
Laurin Jean-Louis	
Leclercq Véronique	
Loreau Danièle	
Lyon Anaïs	
Marti Estelle	
Mathios Jean-Marc	
Michot Jean-Louis	
Proukhnitzky Alain	
Privot Cédric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Rabiot Monique	
Renard Pascal	
Simonin Karine	
Somazzi Stéphane	
Tollet Patrick	
Vandenschrck Paul	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .